

Bilan 2018 des mesures de promotion de la santé dans la Commune de Sainte-Croix

Label « Commune en santé »

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant-e-s parfois, sans s'en rendre compte. Avec le label « Commune en santé », les Communes inventorient toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles perspectives d'amélioration identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : politique communale, animation et fêtes, famille et solidarité, école, économie et commerces ainsi qu'espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label « Commune en santé » est octroyé à la Commune, gratuitement et pour trois ans. Le renouvellement de la labellisation se fait ensuite sur la base d'un rapport d'activités et d'un entretien avec la coordination.

Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune

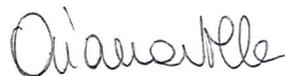
Les tableaux ci-dessous permettent de dresser l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans votre Commune dans les 6 domaines identifiés. Ils présentent les 22 mesures développées par la Commune de Sainte-Croix. Le présent bilan a été validé par le comité de labellisation du label ainsi que par la Commune de Sainte-Croix :

Promotion Santé Vaud



Myriam Pasche
Directrice

Label Commune en santé

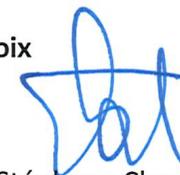


Oriana Villa
Cheffe de projet

Commune de Sainte-Croix



Franklin Thévenaz
Syndic



Stéphane Champod
Secrétaire municipal

Sainte-Croix, le 3 octobre 2018

1. Politique communale

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Mesures favorisant la cohésion sociale et un environnement "serein"	a) Travail social de proximité (soutien à la population) : Favoriser les échanges, l'insertion et l'accompagnement sanitaire et social de la population b) Cinéma : Soutien aux activités mises en place par le cinéma de la commune afin de favoriser le lien social	a) La Commune a œuvré auprès des instances compétentes pour mandater une personne dont la mission est de créer et maintenir le lien social selon le principe de la libre adhésion, coordonner le partenariat avec le réseau social et sanitaire existant de la Commune et du Canton, identifier les besoins de la population en la matière, créer un projet communautaire favorisant la rencontre pour démystifier la marginalisation de certaines couches de la population (description de poste à disposition). L'axe Santé du travail social de proximité couvre les aspects suivants : - Venir en relais d'une situation de soutien Santé déjà en place (ex. CMS)	a) et b) Toute la population	a) et b) Permanente	a) 62'000.- frs. b) 29'000.- frs 3'000.- frs	a) 30h/semaine b) 14.- frs/Séance et 1-2x par année GRATUIT avec l'initiative Carte Blanche	a) Jean-Michel Brandt - Boursier 024 - 455 41 41 b) Olivier Guignard - Municipal 024 455 41 41	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

- Si le soutien n'est pas existant et qu'il est nécessaire, déclencher une démarche de soutien Santé auprès des partenaires
 - Accompagner les bénéficiaires dans la démarche d'obtention du soutien Santé

b) La Commune subventionne les "Amis du Royal" qui aident l'exploitante du Cinéma dans ses activités pour favoriser le lien social. Elle offre également 1 à 2 fois par année, à l'ensemble de la population, une "carte blanche", soit la gratuité à tous de la séance dont le thème et le film/reportage auront été choisis par un(e) invité(e)/conférencier(ère)/metteur en scène de renom et qu'il(elle) présentera et débatera en fin de séance avec la population présente. Les thématiques sont essentiellement culturelles, sociétales et environnementales et sont souvent suivies de débat avec le conférencier et/ou metteur en scène.

La Commune offre à la population gratuitement la diffusion des matchs de Coupe du Monde de football et de l'Euro-foot dans le Cinéma

La Commune soutient également l'association immobilière "mon

		ciné" pour la mise à dispo des installations techniques.						
Soutien aux associations sportives (activité physique), culturelles et villageoises	De tous temps. Favoriser la création et le maintien du plus grand nombre d'activités locales, afin de favoriser le lien social et intergénérationnel entre les habitant-e-s.	La Commune soutient les 3 musées de la région et les différentes associations et sociétés locales. Sa politique de soutien, sous formes de subventions ou subsides, met l'accent sur les besoins en ressources liés à l'encadrement et la formation pour définir du montant de la subvention à allouer à l'association ou la société sportive. (grille d'évaluation à disposition)	Tous	Permanente	155'000.- frs	Coût de la cotisation en tant que membre de la société	Stéphane Champod - Secrétaire municipal 024 455 41 41	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
Tarifs préférentiels de location des installations sportives	Favoriser la création et le maintien du plus grand nombre d'activités sportives locales afin de favoriser l'activité physique	La Commune met à disposition à un tarif préférentiel des salles et infrastructures (salles de gym et fitness) aux sociétés locales.	Env. 750 membres d'associations sportives	Permanente	125'000.- frs (Centre sportif y c. fitness) 10'000.- frs (salle de sport Gare) 5'000.- frs (salle de sport Poste)	de 3.- à 7.- frs / heure / association sportive	Philippe Duvoisin - Municipal 024 455 41 41	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

2. Offres de loisirs

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Offres de loisirs ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Carnaval	1986 - Favoriser la cohésion sociale	Cette manifestation est organisée par la Confrérie. Le vendredi soir un repas gratuit pour 1'000 personnes est servi à la population ; la commune met en place l'infrastructure et prête le matériel nécessaire. Cette soirée est un moment de rencontre et de partage entre les habitants. Samedi soir, bal des enfants... Présence de stands de prévention: nez rouge et health angel.	Tous	1x par an	Prestations communales: 10'000 frs (cela participe au financement du repas gratuit offert le vendredi soir) Sécurité: 12'000 frs	Gratuit la journée 20.-/pers. pour la soirée du samedi	Cédric Roten - Municipal 024 455 41 41	Mesure validée : critères 1-6 remplis

Offres culturelles/Loisirs favorisant la cohésion sociale	2013 - Favoriser l'échange et les sorties extérieures	<p>a) Concert dans les Pâturages Concert d'un orchestre en plein air organisé depuis 5 ans. Favorise l'échange et les sorties extérieures. Cette manifestation est organisée par la Commune en collaboration avec l'ADIS (association des intérêts de Sainte Croix) mais le budget de cette activité est uniquement communal.</p> <p>b) Concours Hauteur et Musique Meeting international de saut en hauteur en musique. Des ateliers gratuits d'initiation au saut en hauteur sont organisés le matin pour les enfants, encadrés par les sportifs. Les enfants reçoivent l'information au sujet de ces ateliers via l'école. Manifestation organisée par la société locale de gymnastique le Château et l'USY (Union sportive yverdonnoise).</p>	a) env. 400 personnes b) Tous pour assister au concours (20 enfants participent aux ateliers et env. 500 personnes au concours)	a) 1x par an selon météo b) 1x par an	a) 1'500 frs subvention communale + matériel b) 2'000 frs	a) Gratuit b) Gratuit	a) Franklin Thévenaz - Syndic 024 455 41 41 b) Philippe Duvoisin - Municipal 024 455 41 41	Mesure validée : critères 1-6 remplis
Offres d'activités physiques gratuites ou peu coûteuses pour tous	a) 2011 - Proposer une activité sportive extérieure durant la saison froide b) 2014 - Proposer des activités	<p>a) Patinoire naturelle Aménagement d'une patinoire naturelle avec buvette à l'Auberson. Suite à une décision du conseil communal, la commune a financé de gros travaux en 2011 afin d'aménager le plan d'eau existant</p>	a) 500 - 3'000 personnes selon météo b) Env. 20 participants	a) Chaque année durant 3-4 mois (selon météo) b) 1x par semaine de mai à fin septembre	a) Fr. 6'000.- (infrastructure + entretien, notamment arrosage de la glace) Fr. 100'000.- en 2011	a) 2.-frs/ enfant 3.-frs/ adulte 5.-frs location de patin Ces tarifs servent uniquement à financer les activités	a), b) et c) Philippe Duvoisin - Municipal 024 455 41 41	Mesure validée : critères 1-6 remplis

	physiques accessibles à tous.	<p>pour qu'il gèle plus rapidement et offre toutes les exigences en matière de sécurité.</p> <p>La buvette de la patinoire - lieu de rencontre - est gérée par la société de jeunesse de l'Auberson.</p> <p>Dans le cadre des sorties scolaires, les élèves ne paient pas la location des patins.</p> <p>b) Urbain Training : Fitness en plein air utilisant le mobilier urbain (http://www.urban-training.ch/)</p> <p>c) Remontées mécaniques et piste éclairée de la station</p> <p>La Commune s'assure du bon fonctionnement des installations afin d'offrir à sa population des infrastructures sûres et de qualité. Possibilité de faire du ski de fond ou des randonnées en raquettes sur une piste éclairée jusqu'à 22h00 tous les soirs.</p>	c) Tous (population et touristes)	c) Permanente	<p>b) 3'000 frs</p> <p>c) Soutien financier: - prêt sans intérêt 365'000.- - garantie de déficit</p>	développées par la société de jeunesse		
Passeport Vacances	Depuis env. 20 ans - Proposer aux enfants étant à l'école obligatoire, des activités originales durant les vacances	Le Passeport Vacances propose des activités sportives, culturelles, des ateliers de cuisine, de découverte, etc. Les activités (sport, bricolage, culture, etc.) sont encadrées par les sociétés locales et différentes personnes, ressources qui transmettent leurs	Tous les enfants scolarisés	Tous les 2 ans	Support administratif de la Commune + mise à disposition des locaux (la commune gère et finance les publipostages)	30.- frs / passeport pour 8 activités réparties sur deux semaines. Mais s'ils restent des places, possibilités de faire plus d'activités.	Stéphane Champod - Secrétaire municipal 024 455 41 41	<p>Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD</p> <p><i>Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage</i></p>

		compétences.						<p><i>des effets en termes de promotion de la santé) : choix des activités et des collations, eau à disposition, démarche participative avec les enfants, etc.</i></p> <p><i>Et sur le critère 6 (soutien de la commune) --> La commune pourrait s'investir davantage dans le Passeport vacances notamment avec un soutien financier permettant le développement de nouvelles activités.</i></p>
--	--	--------------	--	--	--	--	--	---

3. Famille et solidarité

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Camps jeunesse	Permettre à tous les jeunes qui le souhaite de participer à des camps	Soutien financier aux familles qui n'ont pas les moyens de financer l'inscription de leurs enfants aux différents camps organisés dans la Commune. Le soutien s'élève entre 100.- et 200.-/enfant, soit entre 50% et 70% du coût	Tous ceux qui ont des enfants (une quinzaine de familles en 2017)	Permanente	Soutien financier aux familles - 3'000.- frs	La partie restante des frais du camps	Cédric Roten - Municipal 024 455 41 41	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. <i>Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser d'avantage d'effets en termes de promotion de la santé). Les camps de vacances suivent un projet éducatif formalisé dans l'idée de pérenniser les valeurs défendues par la Commune :</i> - sociabilisation : s'initier à la citoyenneté en participant de manière active à la vie en collectivité - respect de l'enfant en tant que personne : relever le défi

								<i>de l'égalité par l'équité et la justice</i> <i>- apprendre autrement : créer un espace éducatif propice à la découverte et à l'altérité</i> <i>- sensibilisation à une alimentation saine et variée.</i>
Fête de quartiers/ des voisins	Favoriser l'échange entre voisins/ quartiers	Favoriser l'échange entre voisins/quartiers. Afin de faciliter l'organisation, la commune met à disposition des citoyens du matériel (tables, bancs, etc); elle distribue des autorisations de fermer des petites routes de quartiers si besoin et a autorisé l'accès gratuit à la piscine suite à sa fermeture pour que les habitants de ce quartier puissent y faire leur fêtes des voisins.	L'ensemble de la population	Ponctuelle	Soutien matériel	Gratuit	Stéphane Champod - Secrétaire municipal 024 455 41 41	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD <i>Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser d'avantage d'effets en termes de promotion de la santé) Par exemple en offrant un panier de fruits/légumes</i> <i>Par ailleurs la commune a des kit de vaisselles écolo qui coûtent 40.- le kit pour 40 personnes (les gens remettent la vaisselle salle dans la boîte et la redéposent à la commune qui s'occupe de la restituer à une entreprise de la région qui nettoie le tout). Elle pourrait les proposer à moitié prix aux organisateurs de la fête des voisins.</i>

Fête des nouveaux citoyens/habitants	Env. 20ans	a) Accueil des nouveaux citoyens b) Accueil des nouveaux habitants Favoriser l'intégration des nouveaux habitants et renforcer les liens entre les nouveaux citoyens. Un kit est offert à tous les nouveaux citoyens comprenant notamment un carnet avec plusieurs "bons" pour des activités ludiques, culturelles et sportives.	Tous les nouveaux citoyens/habitants (en moyenne 120 pers./année)	1x par an	a) repas offert b) transmission d'infos + apéro offert = 5'000 frs	Gratuit	Stéphane Champod - Secrétaire municipal 024 455 41 41	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
Ludothèque/Bibliothèque	2008 - Offrir un espace culturel aux enfants et un espace de lecture aux habitants	Au delà des services habituels de ce type de structure (location livres / jeux), un programme appelé "DYS" dispense des informations et ateliers aux parents et enfants concernant les problématiques d'apprentissage liées à une dyslexie, dyscalculie, dys-etc détectée chez les élèves. La ludothèque dispense des cours de sociabilisation à travers les jeux de société dans les classes de la commune.	Tous	Permanente	30'800 frs (env. 15'000.- frs pour chacune des institutions, pour les locaux, chauffage et électricité)	Bibliothèque gratuite pour les enfants jusqu'à 8 livres à la fois. Abo ludothèque 15.-/année (1ère année offerte aux nouveaux habitants). Coût de la location jeu : 1.- à 7.- frs/jeu	Cédric Roten - Municipal 024 455 41 41	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. <i>Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser d'avantage d'effets en termes de promotion de la santé).</i>
Prestations en faveur des Seniors	Plusieurs mesures ont été mises en place afin de soutenir et aider les aînés de la Ville. a) Local des aînés b) Accueil des	a) Favoriser l'échange entre aînés. Mise à disposition d'un local pour les aînés (programme mis en place par les aînés) b) Accueil des nouveaux retraités (en cours de réflexion pour apporter une plus-value à cette	a) env 60 inscrits b+c) Tous les aînés d) Tous	Permanente	a) loyer du local + chareg et chauffage : 14'900.- frs b+c) Personnel de la Commune + 3'000.- frs (cadeaux - fleurs)	Gratuit	Cédric Roten - Municipal 024 455 41 41	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.

	<p>nouveaux retraités</p> <p>c) la Municipalité célèbre ses jubilaires (Nonagénaires Centenaires)</p> <p>d) 2017 - Association "Mon Pote'Âgé"</p>	<p>apéritif info)</p> <p>c) la Municipalité célèbre ses jubilaires et leur remet un cadeau</p> <p>Nonagénaires</p> <p>Centenaires</p> <p>Visite d'1h à domicile avec gâteau et cadeau (à 90 ans puis chaque année dès 100ans)</p> <p>d) Mettre en relation les pensionnaires de l'EMS avec l'UAPE, les écoliers, le CPNV et l'EVAM pour favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels tout en découvrant les joies du potager et du jardinage. L'association s'associe avec l'économie familiale pour promouvoir le "manger sainement, de saison et local"</p>			<p>d) 8'000.- frs (coût de lancement de l'association)</p>			
--	---	---	--	--	--	--	--	--

4. Ecole

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Ecole ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Favoriser l'accès au ski pour les écoliers	Favoriser les sorties sportives à l'école : a) Abonnement de ski offert lors des sorties scolaires b) Prêt de matériel de ski/ raquette	a) La Commune offre les abonnements de ski aux élèves lors de sorties au ski. En outre, la commune finance le transport jusqu'aux pistes de ski. En moyenne, chaque classe fait 3 à 4 sorties par saison. b) La Commune prête du matériel gratuitement aux élèves souhaitant skier et n'ayant pas de matériel durant les périodes scolaires.	a) + b) Enfants scolarisés sur la commune	a) + b) Permanente	a) 6'000 frs b) 1'500 frs	a) + b) Gratuit	Cédric Roten - Municipal 024 455 41 41	Mesure validée : critères 1-6 remplis
Zone de rencontre (20 km/h) autour	En cours de réalisation	Mise en place d'une zone sécurisée autour de	Enfants scolarisés sur	Permanente	28'7000 frs	Gratuit	Cédric Roten - Municipal	Mesure validée : figure dans le

de l'école		l'école qui devrait être terminée cette année. Cette zone de rencontre découle en partie des souhaits exprimés par des parents. Cette zone est construite entre deux bâtiments scolaires comprenant également une UAPE et une garderie.	la commune				024 455 41 41	catalogue de mesures VD
------------	--	---	------------	--	--	--	---------------	---

5. Santé au travail

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Santé au travail ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé-e-s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Bus Santé	Prévention Depuis 2009	Un Bus Santé vient une fois par année, pour faire un bilan de santé pour 40.- par personne. La commune offre le bilan aux employés communaux.	Tous	1x par an	La Commune offre l'électricité et l'emplacement. Et offre le bilan à tous ses employés	Gratuit pour les employés de la Commune et 40 CHF pour tous les citoyens de la Commune	Stéphane Champod - Secrétaire municipal 024 455 41 41	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD
Cours App-App http://formation-apprentis.ch/appui-apprentis.html	2008 - Organisation de cours d'appui pour apprenti-e-s.	L'association de développement du Nord vaudois (ADNV) a mis en place des cours d'appui en faveur des apprenti-e-s de la région par des répétiteurs/trices.	env. 10 personnes/année	Permanente	1'000 CHF de soutien annuel	5.-/h de cours	Stéphane Champod - Secrétaire municipal 024 455 41 41	Mesure validée : critères 1-6 remplis <i>Possibilité de travailler sur le critère 6 (viser d'avantage de soutien de la part de la commune vu que le financement passe l'ADNV.) Par exemple en initiant une réflexion sur la participation, l'évaluation, la durabilité</i>

								<i>du projet</i>
Favoriser la santé au travail dans l'administration communale	a) Délégué Santé et Sécurité au travail - ACRG. 2003 - Prévention b) Mise à disposition de locaux (salle de pauses, douches et vestiaires) pour les employé-e-s de la commune. 2011 - Encourager les employés communaux à pratiquer une activité physique lors de leurs pauses	a) Suivi de la sécurité et de la santé au travail pour les employés communaux. Cours d'ergonomie, de premiers secours, d'utilisation des EPI (Equipements de Protection Individuels) lors de visites sur les chantiers ou en forêt b) Pour le bien-être de ses employés, la commune a aménagé, pour un montant de près de 50'000.- CHF, des douches Hommes et Femmes, ainsi que des vestiaires et salles de pause, dans un de ses bâtiments de commune.	a + b) 70	a + b) Permanente	a) 2'500.- CHF b) 50'000 CHF (travaux de 2011) + entretien	a + b) Gratuit	a) Jean-Michel Brandt - Boursier Communal 024 455 41 41 b) Stéphane Champod - Secrétaire municipal 024 455 41 41	Mesure validée : critères 1-6 remplis

6. Espaces publics

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Aménagement de l'espace public favorisant le bien-être des habitant-e-s	Favoriser la rencontre, la promenade, le bénéfice de la sortie à l'extérieur	De nombreux espaces, en grande majorité accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont aménagés de diverses façons sur l'ensemble du territoire communal afin d'inciter les habitants à sortir se promener, se rencontrer et bouger. Des bancs publics sont à disposition en plusieurs endroits. Suite à la demande de seniors, deux nouveaux bancs viennent d'être installés devant les deux Eglises de Sainte-Croix Parmi ces aménagements, un entretien général est effectué sur : - Les chemins - Les places de pic nic (4 dans la ville et aux alentours)	Tous les habitants	Permanente	Entretien et Nettoyage	Gratuit	Benoît Margot - Garde forestier 024 - 455 41 41	Mesure validée : critères 1-6 remplis <i>Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser d'avantage d'effets en termes de promotion de la santé) par exemple en initiant une réflexion sur l'aménagement des places de pique-nique (mobilier, mise à disposition d'eau potable ...); en développant une démarche participative auprès des seniors afin de</i>

								<i>connaître leurs besoins en ce qui concerne les bancs publics.</i>
Parcours/Sentiers invitant au mouvement	Proposer des activités sportives en pleine nature et mettre à disposition des terrains adaptés à ces activités	a) Parcoursvita dans la forêt b) Sentiers pédestres - VTT - équitation Plusieurs sentiers et parcours permettant aux habitants et visiteurs de se balader sur le territoire de la commune sont enregistrés dans l'application Swiss Rando. Ils sont répertoriés par ordre de difficulté. Une cotisation de 0.22 ct/habitant (env. 1'000.- frs/année) est versée à Vaud Rando pour l'inscription des sentiers de la commune. Des bancs sont à disposition le long de ces sentiers à proximité de la commune	a) Tous les habitants b) Tous	a) Permanente b) Permanente	a) 500.- frs/année (Entretien du parcours) b) Mise à disposition des terrains + soutien aux différentes associations qui entretiennent les terrains	a) et b) Gratuit	a) Benoît Margot - Garde forestier 024 - 455 41 42 b) Stéphane Champod - Secrétaire municipal 024 455 41 41	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. <i>Possibilité de travailler sur le critère 3 (toucher une plus grande partie de la population) par exemple en communiquant davantage autour de ces sentiers, qu'ils ne figurent pas que sur une application mobile mais aussi en format papier pour les personnes sans smartphone.</i>
Piscine	1966, rénovée en 2005 - Mettre à disposition une infrastructure sportive accessible à toutes et à tous	Le complexe de la piscine communale, gérée en coopérative comprend : un grand bassin, une pataugeoire et un toboggan.	Tous	Permanente	Couverture déficit annuel (env. 93'000 frs)	5 CHF/ adulte 2,50 CHF/enfant	Philippe Duvoisin - Municipal 024 455 41 41	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis.
Place de Jeux	Mettre à disposition des	Plusieurs places de jeux sécurisées sur l'ensemble de la Commune.	Tous	Permanente	Financement et	Gratuit	Jean-François Gander	Mesure validée : figure dans le

	enfants, un lieu de rencontre propice au mouvement	2 places de jeux sur la commune dont une a des WC publics à disposition. Des bancs sont disponibles pour les accompagnants.			entretien		024 455 41 41	catalogue de mesures VD Si possible, mettre à disposition des enfants de l'eau potable.
Terrain multisports, pétanque et Skate-park	Mettre à disposition un terrain multisports accessible en tout temps	Un terrain de football ainsi qu'un terrain de basketball et un skate-park sont accessibles à tous sur le territoire de la commune. Idem pour un terrain de pétanque. Les terrains sont accessibles pour les habitant-e-s en tout temps.	Tous	Permanente	Entretien + Aménagement Skate-park 150'000 CHF	Gratuit	Philippe Duvoisin - Municipal 024 455 41 41	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis. Eventuellement, réfléchir à comment valoriser le terrain (animation, organisation de tournois, etc.).

Analysez les points forts de votre bilan ainsi que les perspectives d'amélioration. Des propositions de mesures complémentaires sont-elles possibles et envisageables?

Perspective d'amélioration	Proposition
<p>Il serait possible de viser d'avantage d'effet en matière de prévention et promotion de la santé pour les mesures : « Passeport Vacances », « Offres culturelles/Loisirs favorisant la cohésion sociale », « Camps jeunesse », « Fête de quartiers/ des voisins », « Cours App-App », « Aménagement de l'espace public favorisant le bien-être des habitant-e-s ».</p>	<p>Voir les propositions dans la colonne « Validation » des mesures concernées ou se renseigner auprès de la coordination du label pour obtenir des informations sur des mesures déjà en place dans d'autres municipalités ou pour obtenir les contacts d'organismes pouvant soutenir la mise en œuvre de nouvelles prestations.</p>
<p>La bibliothèque et la ludothèque sont considérées comme des mesures validées seulement s'il y a des activités spécifiques qui sont organisées. Dans ce cas, la mesure est acceptée pour l'importance accordée par la plupart du comité au programme DYS. Il est néanmoins recommandé que la municipalité, en vue d'une re-labellisation, mette en œuvre d'autres activités de promotion de la santé dans ce cadre.</p>	<p>Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser d'avantage d'effets en termes de promotion de la santé).</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Café ludo : « venez prendre un café, nous jouons avec votre enfant » - Né pour lire : faire entrer le livre dans l'univers du bébé et du jeune enfant pour développer son écoute, sa concentration et son langage à travers un moment ludique -Bricolage pour les fêtes - Expositions sur thèmes divers (abeilles – champignons, etc.).
<p>Au fil des années à venir, la promotion de la santé s'ancre davantage encore dans la commune pour s'intégrer dans l'ensemble des décisions prises par l'administration communale.</p>	<p>Déjà bien active pour la promotion de la santé, la commune de Sainte-Croix pourrait renforcer cette dimension en développant de nouvelles mesures dans les domaines les moins dotés : voir des idées de mesures dans le catalogue des mesures du canton de Vaud ou se renseigner auprès de la coordination du label.</p>

En un graphique, voici le **bilan des actions existantes** dans votre Commune (en bleu) et des **mesures minimales demandées** afin d'obtenir le label 2 étoiles (en rouge).

